

Licence  
professionnelle

Licence 3

Mention

CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE  
ET SYSTÈMES D'INFORMATION  
GEOGRAPHIQUE

**URBANISME, AMÉNAGEMENT  
ET GÉOMATIQUE**

formation  
accessible en  
alternance

Accessible en contrat  
d'apprentissage



# OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence professionnelle mention **Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique** Parcours **Urbanisme, Aménagement et Géomatique** est un diplôme universitaire en alternance et en contrat d'apprentissage créé avec le soutien du CFA « Formasup ». Ce titre professionnel de qualification de niveau conduit à une insertion professionnelle directe. Le diplôme valide l'obtention de 60 crédits ECTS et correspond à un niveau global de 180 crédits ECTS.

Cette licence professionnelle bénéficie du soutien du Conseil Régional Nord-Picardie de l'Ordre des Géomètres-Experts. Ce diplôme a été créé pour apporter une qualification professionnelle demandée pour des métiers en plein essor en lien avec le développement de la décentralisation et la mise en œuvre des réformes de modernisation de l'action publique territoriale et de l'organisation territoriale.

La licence professionnelle vise à former des cadres intermédiaires pour répondre aux besoins des collectivités territoriales, entreprises et services de l'État dans le domaine de l'aménagement territorial, du développement durable et de la géomatique. L'originalité et la spécificité de la formation résident dans la mobilisation des méthodes, techniques et outils d'analyse, de traitement, de valorisation de l'information géographique et de géovisualisation au service de l'aménagement et de l'urbanisme à toutes les échelles géographiques. Cette formation est ouverte depuis 2011 et recrute des apprentis depuis 2018-2019.

La promotion rassemble au maximum 15 étudiants-apprentis.

# COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, les diplômés sont capables :

- d'appréhender les enjeux opérationnels de l'action publique territoriale,
- de maîtriser les procédures de l'urbanisme stratégique, réglementaire et opérationnel, de la maîtrise d'œuvre VRD (Voories, réseaux divers),
- de prendre en compte les principes du développement durable dans la gestion et le développement des territoires,
- de mobiliser les bases de données et les outils, logiciels de traitement et de valorisation de l'information géographique (cartographie, systèmes d'informations géographiques - SIG) pour l'élaboration de diagnostics territoriaux,
- de contribuer à la conception des projets de territoire.

Les étudiants bénéficient d'un environnement numérique de travail constitué de salles informatiques équipées des principaux logiciels SIG et de l'espace Mercator. Cet espace dédié à la géovisualisation et au traitement de l'information spatiale permet un accès à des ressources dans le domaine des données et de l'information géographique, géomatique, SIG, cartographie. (<http://cartogeo.univ-lille1.fr/>)

## LES ATOUTS DE LA FORMATION

Un **partenariat avec des professionnels** de l'aménagement, de l'urbanisme et de la géomatique (collectivités territoriales et notamment la Métropole Européenne de Lille, Cabinets de géomètres-topographes, Bureaux d'études Paysages et Aménagement, Services déconcentrés de l'Etat...).

Une **participation** du lycée Jean Prouvé de Lomme et de l'Institut de Genech, au lancement du diplôme en 2011.

Une **formation complète** et une offre de formation diversifiée et fortement reconnue à l'échelle nationale en aménagement-urbanisme, structurée dans la mention du master Urbanisme et aménagement.

L'acquisition de **hautes compétences** en matière d'aménagement territorial de niveau post technicien supérieur.

Un **parcours unique** dans la mention « Cartographie, topographie et géomatique » délivré par les universités de la région Hauts de France.

Une formation est ouverte à l'**alternance** selon le dispositif de l'apprentissage. Les apprentis ont effectué leur contrat dans des collectivités territoriales, des bureaux d'études, des cabinets de géomètres-topographes et des grandes entreprises de distribution d'énergie.

# ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 12 mois.

Elle comprend un volume horaire encadré de 360 heures (hors projet tuteuré et apprentissage).

Les enseignements sont dispensés sous la forme de cours/travaux dirigés.

Environ 190 heures sont consacrées aux outils.

30% des enseignements sont assurés par des professionnels de l'aménagement & urbanisme et de la géomatique.

La formation comprend un projet tuteuré de 4 semaines et une alternance répartie en  
**19 SEMAINES À L'UNIVERSITÉ ET 33 SEMAINES EN ENTREPRISE**

Le rythme de l'alternance évolue progressivement au cours de l'année :

**de septembre à fin novembre** : 3 semaines à l'université / 1 semaine en entreprise.

**de fin novembre à fin mars** : 15 jours à l'université / 15 jours en entreprise.

**d'avril-à juillet** : alternance ajustée aux missions de l'apprenti .

## SEMESTRE 5 - 30 ECTS

### MAÎTRISER LES PRINCIPES, MÉTHODES ET OUTILS NUMÉRIQUES DE LA CARTOGRAPHIE

Géoréférencement, traitement d'images, cartographie et statistiques

Systèmes d'information géographique, bases de données, programmation

### MAÎTRISER LES ENJEUX, RÈGLES ET PROCÉDURES DE L'AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Aménagement durable des territoires

### VALORISER SES COMPÉTENCES POUR UNE FINALITÉ PROFESSIONNELLE EN URBANISME ET GÉOMATIQUE

Anglais et communication professionnelle

Projet étudiant

## SEMESTRE 6 - 30 ECTS

### MAÎTRISER LES PRINCIPES, MÉTHODES ET OUTILS NUMÉRIQUES DE LA CARTOGRAPHIE

Cartographie web et modélisation

### MAÎTRISER LES ENJEUX, RÈGLES ET PROCÉDURES DE L'AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Droit de l'urbanisme

Urbanisme opérationnel

### VALORISER SES COMPÉTENCES POUR UNE FINALITÉ PROFESSIONNELLE EN URBANISME ET GÉOMATIQUE

Projet tuteuré

Expérience professionnelle



## INSERTION PROFESSIONNELLE

Quatre catégories d'entreprises ou collectivités publiques recrutent les diplômés de notre formation :

- des cabinets de géomètres-topographes
- des bureaux d'études spécialisés dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage
- des collectivités territoriales, Métropoles, Communautés d'agglomération, communautés de communes, communes (services urbanisme, géomatique, observatoires des territoires) ou des syndicats mixtes
- des grandes entreprises (RTE, GDRF, GRT Gaz, Enedis, etc.)

## EXEMPLES DE MÉTIERS

- Assistant d'études géomètre-topographe,
- Instructeur du droit des sols,
- Gestionnaire de bases de données,
- Gestionnaire cartographie et patrimoine,
- Technicien base de données et agent cartographe,
- Technicien topographe et géomaticien,
- Assistant conseiller en développement local durable,
- Assistant chargé d'études en aménagement & urbanisme ou en paysage,
- Assistant d'études géomètre-topographe,
- Assistant chargé de planification,
- Assistant chargé d'études en maîtrise d'œuvre Voirie, réseaux et divers (VRD).

## LA FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

La Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires est née de la fusion de cinq composantes\* de l'Université de Lille, créée pour offrir aux étudiants une diversité de formations dans les domaines des sciences humaines et sociales et du droit-économie-gestion.

Dès la rentrée 2021, elle accueillera plus de 6 000 étudiants en formation initiale, continue ou en alternance, autour d'une offre pluridisciplinaire de licences et de masters, composée de plus de 60 parcours. Elle dispense des enseignements de haut niveau académique et professionnel, alliant théorie et mise en pratique, dispensés par plus de 300 enseignants, enseignants-chercheurs, et intervenants professionnels. Forte de son rayonnement international, elle permettra à près de 200 étudiants de bénéficier de programme d'échanges à l'étranger.

Elle se compose de trois départements adossés à des laboratoires de recherche reconnus : l'Institut des sciences économiques et du management, le Département des sciences sociales et le Département de géographie, d'urbanisme et d'aménagement.

\* La Faculté des sciences économiques et sociales, l'UFR de Géographie et aménagement, l'UFR MIME (Mathématiques, informatique, management et économie), le département Sociologie et développement social (UFR DECCID) et le département Culture (UFR DECCID).

## À SAVOIR

Les territoires institutionnels, porteurs des compétences d'aménagement et d'urbanisme, ont été profondément transformés sous l'impulsion de réformes territoriales.

**La Région des Hauts de France est l'une des principales régions en France concernée par des enjeux d'aménagement et d'urbanisme très complexes.** Ils sont liés à la gestion et à la mise en valeur des héritages d'opérations d'aménagement inscrites dans des territoires anciennement industrialisés par l'industrie lourde et l'activité minière, à la création de nouveaux espaces innovants porteurs d'aménités et de potentiels d'attractivité, à la recherche d'une exemplarité des projets dans un contexte transfrontalier très concurrentiel, proche de grandes régions métropolitaines en France et en Europe.

Aux échelles locales, dans une région marquée par une avance importante dans le développement de l'intercommunalité et des projets associés (SCOT, PNR...), le transfert de compétences nouvelles en lien avec l'aménagement et l'urbanisme aux intercommunalités renforce le développement d'un marché professionnel dans le champ de l'aménagement territorial durable.



## UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa formation tout au long de la vie, l'Université de Lille a mis en place à la rentrée 2020 une nouvelle offre de formation dans ses quatre champs de formation articulés avec ceux de la recherche. Les diplômes de licence, DEUST, BUT\*, licence professionnelle, master et les formations de santé sont entièrement renouvelés dans leurs programmes et modalités pédagogiques. Cette offre, conçue dans une approche par compétences, répond aux besoins du milieu socioprofessionnel : plus décloisonnée et ouverte sur un monde en transition.

L'université place l'étudiant au cœur de ses préoccupations pour favoriser son implication et sa réussite en proposant des cursus adaptés dans leur nature, leur organisation, leur rythme et leurs pratiques pédagogiques aux différents publics d'apprenants et à leurs projets personnels et professionnels.

\* Bachelor Universitaire de Technologie : nouveau diplôme de référence des IUT

## RESPONSABLE DE LA FORMATION

Philippe DEBOUDT, Professeur des universités

■ philippe.deboudt@univ-lille.fr

## CONTACTS ADMINISTRATIFS

### Secrétariat pédagogique

- Valérie Fourmestraux
- +33 (0)3 20 43 45 91
- valerie.fourmestraux@univ-lille.fr

Plus d'informations sur la licence professionnelle :

<http://licencepro-urbageomatique.univ-lille1.fr/presentation>

## AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : aménagement d'études pour les lycéens concernés par une réponse Parcoursup « Oui si », étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil...

Plus d'infos sur :

<https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux proposés par l'Université de Lille, consultez le catalogue des formations : [www.univ-lille.fr/formations.html](http://www.univ-lille.fr/formations.html)

# CONDITIONS D'ACCÈS

La licence professionnelle s'adresse principalement :

aux étudiants ayant validé les quatre premiers semestres d'une licence mention Géographie et aménagement ou mention Génie civil ;

aux diplômés d'un BTS Métiers du géomètre- topographe et de la modélisation numérique, BTS Travaux publics, BTS Aménagement paysager, BTS Design d'espace ;

aux diplômés d'un DUT Génie civil ou d'un DUT Carrières sociales, gestion urbaine.

Le jury peut examiner des candidatures issues d'autres formations BAC+2 (titre professionnel de niveau III).

## MODALITÉS DE RECRUTEMENT

L'admission des candidats s'effectue à l'issue d'un **concours de recrutement** comprenant 2 étapes :

L'admissibilité avec examen d'un dossier de candidature comprenant CV et lettre de motivation

L'admission lors d'un **entretien individuel** avec des membres de l'équipe pédagogique.

## Capacité d'accueil

16 étudiants (en apprentissage)

## Calendrier de recrutement

Candidatures : 25/04/2022 au 30/05/2022

Admission : 14/06/2022

Seconde session : 22/08/2022 au 06/09/2022 (sous réserve)

Déposez votre candidature sur la plateforme :

<https://ecandidat.univ-lille.fr>

# ACCOMPAGNEMENT

## SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.

[www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/](http://www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/)

## BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.

[www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/](http://www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/)

## Hubhouse

Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.

[www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/](http://www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/)

## Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tous renseignements ou bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA).

<http://formation-continue.univ-lille.fr/>

Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00

formationcontinue@univ-lille.fr

vae@univ-lille.fr - alternance@univ-lille.fr

## Relations internationales

Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/en-programme-international/>

Pour le programme Erasmus+ : erasmus-students@univ-lille.fr

Pour les autres programmes et conventions : intl-exchange@univ-lille.fr

Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>

NB : une compétence attestée en français est exigée.

international@univ-lille.fr